
AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-01 RELATIF À LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Avis public est, par les présentes donné par la soussignée, Marie-Pier Dupuis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Ham-Sud :

Que le conseil municipal a adopté le 11 mars 2019, le règlement portant le numéro 2019-01 intitulé «**Règlement relatif à la collecte des matières organiques**».

Qu'une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Ham-Sud, le 13mars 2019



Marie-Pier Dupuis.
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière